

PRATIQUER LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une réforme de plus, doit penser le dirigeant soucieux de développer les compétences de ses équipes ! Or, une chose à retenir de la loi de mars 2014 est précisément une plus grande liberté dont l'employeur dispose pour former ses collaborateurs.

Au-delà de l'entretien professionnel et du CPF, la réforme met en place une obligation de l'employeur de former et c'est là une opportunité de construire un plan de formation adapté aux besoins de l'entreprise et préparant l'avenir...à condition d'en connaître les clés.

LES OBJECTIFS

Se repérer dans les nouveaux dispositifs.

Piloter efficacement la formation.

Optimiser ses coûts.

LE PUBLIC

Dirigeants de PME / TPE.

Responsable RH / Formation

NOTRE METHODOLOGIE

Méthodologie active basée sur l'alternance d'apports théoriques et d'applications au contexte de l'entreprise.

Des mises en situation correspondant à des situations vécues.

Une analyse des pratiques réelles de l'entreprise.

PROGRAMME

L'essentiel de la réforme de la formation professionnelle

La contribution unique – Le compte personnel de formation – L'entretien professionnel – L'obligation de former – Les OPCA.

Etat des lieux

Définition des bases de la politique formation (Technique du SWOT) propre à l'entreprise.

L'analyse des besoins

En compétences actuelles / futures – En formation.

La gestion administrative

La gestion des budgets et leur optimisation – Le respect du calendrier – L'entretien professionnel : réalisation et suivi. – Le compte personnel de formation.

Le savoir faire

De l'obligation fiscale à l'obligation légale de formation : construction, déploiement et évaluation du plan de formation

POINTS FORTS

- ✓ Les participants travaillent concrètement à la préparation de leur plan de formation.
- ✓ Un état des lieux de la politique formation propre à chaque entreprise.
- ✓ Un éclairage opérationnel de la réforme facilitant sa mise en place.
- ✓ La possibilité de faire suivre la formation d'un accompagnement personnalisé (option).



1 JOUR



Inter: 750 Euros HT
Intra : Nous consulter
Intra-individualisé: Nous consulter
Hors frais d'hébergement et de repas